

CHRISTINE HEDIARD

# Etablir un projet personnel

Au collège Alfred Sisley



2009/2010

Des élèves, souvent démotivés ne se retrouvent pas dans les devoirs notés classiques et perdent confiance en eux. Pour aider ces élèves, la mise en place d'un projet personnel peut se révéler être une alternative intéressante dans un cadre scolaire moins strict où une place plus grande est laissée à l'épanouissement personnel. Il s'agit aussi d'orienter l'élève, de déterminer ses centres d'intérêts et d'établir son premier contact avec le milieu professionnel.

Un travail sur l'estime de soi amène l'élève à se réévaluer et à prendre confiance en lui. Et ainsi lui permettre d'améliorer ses résultats scolaires mais aussi de mieux appréhender les difficultés de la vie quotidienne. L'estime de soi passe par l'environnement scolaire et familial ; c'est ainsi que les encouragements positifs des professeurs et la construction du projet personnel dans un environnement de confiance et rassurant pourrait l'aider à améliorer son estime de soi.

Le projet personnel revêt une forme moins stricte que les autres formes de notation ; il permet donc une meilleure acceptation de la part des élèves concernés. De plus, le projet personnel sera sous forme d'accompagnement de Madame Hédiard et des professeurs principaux des élèves retenus. Il faudra repérer les élèves qui présentent des faiblesses et un manque de motivation scolaire comme l'absentéisme, les devoirs non faits, etc.... Ensuite, il y aura un livret d'accompagnement où les élèves noteront leurs inquiétudes vis-à-vis des études, leur bilan scolaire de la primaire jusqu'à maintenant, leurs problèmes orthophoniques (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie,...), leurs problèmes de compréhension, de faiblesses de lecture, mais aussi il leur sera demandé une description de leur environnement familial (parents présents, aides aux devoirs suffisantes,...). Puis, le professeur référent mettra à disposition des fiches questionnaires sur les méthodes de travail des élèves ainsi que des fiches sur la connaissance des métiers et de leur propre personnalité.

L'élève sera amené à chercher, à réfléchir, à travailler en équipe et à construire. Etablir un projet permet au final à l'élève de s'estimer et d'estimer les autres, le projet personnel est une opportunité pour l'élève de faire un travail de fond (de façon plus ou moins directe) sur les notions de respect et de tolérance. L'élève pourra retrouver confiance dans le système scolaire et y trouver un intérêt nouveau.

Il peut y avoir un risque, l'élève peut se refermer sur lui-même et abandonner son projet personnel. Cependant, Madame Hédiard est là pour encadrer l'élève et éviter ce risque.



Le projet personnel s'adresse tout d'abord aux élèves de 4° en difficultés. Le projet personnel est l'occasion pour des élèves souvent issus de milieux défavorisés de reprendre confiance en eux et de faire un travail sur eux. Ce travail ne peut s'effectuer qu'avec la participation du corps enseignants, de l'administration, des parents, Cécile Maillard documentaliste, Christine Hédiard professeure de technologie et l'aide d'un professeur volontaire. Mme Hédiard est le responsable de projet, c'est-à-dire le professeur qui encadre le projet personnel de l'élève concerné. Ces intervenants interagissent – notamment- avec la conseillère d'orientation et le professeur principal de l'élève.

Le projet personnel se déroule au collège mais surtout chez l'élève qui doit prendre du temps chez lui pour réaliser et concrétiser son projet. Mais aussi l'élève devra effectuer volontairement des stages de courtes durées en entreprise pour perfectionner ses connaissances sur le monde du travail.

Un problème d'autonomie peut apparaître mais Madame Hédiard aidera et guidera l'élève dans ses démarches. Dans les lieux scolaires, familiaux et professionnels l'élève devra travailler son projet.



Le déroulement du projet personnel s'organisera selon les plannings et les disponibilités des élèves et de Madame Hédiard mais débutera trois semaines après la rentrée. Le projet personnel dure tout le long de l'année scolaire et nécessitera 2h par semaine pour Madame Hédiard, superviseur du projet, des heures supplémentaires pourront être ajoutées selon les enseignants volontaires.

Tout d'abord un dialogue avec l'élève sera engagé pour cerner les centres d'intérêts et les difficultés qu'il rencontre dans sa scolarité. Après avoir choisi un sujet en rapport avec un thème donné, l'élève cherchera une forme pour son projet personnel. Après avoir déterminé ces deux aspects, l'élève problématisera son sujet pour qu'il puisse répondre à la question donnée au cours de sa recherche. Par la suite, l'élève doit entamer un processus de recherche, c'est-à-dire que l'élève s'efforcera de trouver des documents en rapport avec son sujet qui l'aideront à répondre à sa problématique. Après s'être constitué une base documentaire, l'élève construira un plan qu'il suivra pour répondre à sa problématique. Pour finir, l'élève passera à la réalisation de son projet personnel et s'accordera à la forme choisie. L'élève sera finalement amené à passer à l'oral pour concrétiser son projet personnel. Evidemment, Madame Hédiard aidera l'élève dans toutes ces démarches.

Pour réaliser son projet personnel, l'élève disposera d'un poste informatique, du CDI mais aussi d'éventuelles visites en entreprises. Pour que l'élève réalise son projet personnel, Madame Hédiard, aidée des professeurs, encadre l'élève en le guidant, en lui soumettant des questionnaires. Mis à part le travail de forme, l'élève réalisera un véritable travail de fond pour prendre conscience de lui et de ce qui l'entoure, notamment dans le milieu scolaire. L'élève cerner ainsi ses difficultés et cherchera des solutions pour les surmonter.

2h par semaine, l'élève et Madame Hédiard feront le point sur le déroulement du projet personnel, ces rendez-vous permettent au référent d'avoir un suivi convenable et suffisant pour rendre compte du travail fourni par l'élève. C'est aussi l'occasion pour celui-ci de faire part de ses difficultés et de s'auto-évaluer.



Les objectifs scolaires sont les suivants : amener l'élève à...

-Savoir discuter de sa démarche de recherche, des étapes d'une démarche créative ou sur des étapes d'une planification, d'une organisation et d'un support utilisé ;

-Réaliser son projet personnel à l'extérieur des heures de cours car il ne disposera que de très peu de temps scolaire pour le mener à bien ;

-Savoir qu'il aura un intermédiaire qui le supportera tout au long du processus et qui évaluera son projet;

-Se présenter sans faute aux rendez-vous fixés par son intermédiaire ;

-Respecter les échéances pour la remise de son travail à chaque étape ;

-Savoir que ses parents seront informés des exigences du projet personnel et de leur implication tout au long du processus ;

-Savoir qu'un refus de produire le projet personnel sera traité comme un refus de se présenter aux cours et/ou de rendre compte d'un travail.

Les objectifs finaux sont les suivants : amener l'élève à...

-Prendre confiance en soi.

-Retrouver de l'intérêt dans sa scolarité.

-S'orienter.

-S'informer, chercher, avoir un regard critique et savoir prendre contact.

-Mener à bien un projet de grande envergure et à s'estimer.

-changer de comportement aussi bien à l'école qu'à la maison ;

Mais le projet personnel permettrait aux professeurs d'avoir une approche plus personnalisée de l'élève.



Les démarches auprès des différentes organisations seront effectuées par les élèves eux-mêmes ainsi ils devront prendre en charge la rédaction des courriers, les appels téléphoniques et les plannings de rendez-vous. Ceci a pour but de développer leur capacité de recherches, de réflexion et d'organisation. Ils apprendront donc à travailler en groupe et à partager les tâches entre eux en intégrant tous les membres de l'équipe, mais aussi ceci a pour objectif de leur apprendre à s'écouter, à échanger leur point de vue dans le respect de l'autre. Ils utiliseront leurs compétences informatiques et de communications (correspondance par mël, recherches,...). Ils apprendront à maitriser les montages vidéos et de photos.

Pour remotiver les élèves nous nous rendrons sur un plateau télévisé pour assister à une émission, puis nous travaillerons sur les métiers de l'audio visuel.

Nous souhaiterions nous rendre sur un tournage de film qui aurait lieu dans notre région afin de montrer aux élèves les différents métiers et les différents postes occupés par chacun sur un lieu de tournage. Nous voudrions ainsi montrer aux élèves les machinistes, le travail du réalisateur, des acteurs et le travail fait sur les décors, etc... Ils découvriraient les contraintes des acteurs, celle d'apprendre leur texte, de le mémoriser et de pouvoir le jouer sous la direction d'une autre personne. De plus, les élèves verraient que pour faire un film un réalisateur et des acteurs ne suffisent pas et que derrière le décor il y a toute une équipe qui travaille avec une multitude de métiers.

Nous réaliserons un journal télévisé que les élèves présenteront à la réserve de la Biosphère de Fontainebleau sur le thème de la préservation de la biodiversité et des énergies renouvelables. La durée du film présentait en fin d'année n'excédera pas six minutes et il sera présenté un diaporama de six minutes. Le journal mettrait en pratique ce qu'ils auront appris pendant les différentes sorties dans le monde audio visuel pour le partager avec d'autres établissements scolaires qui participeront eux-mêmes à l'échange d'un travail finalisé.

Pour cela une estimation du projet est proposée :

-un trajet aller retour Moret-Paris coûte 550 euros

-on compte 550 euros pour le tournage du film. (Ne connaissant pas actuellement le lieu).

-Pour Melun près de 280 euros

-des logiciels pour le CDI sur l'orientation et se connaitre (estime de soi). 800 euros environs.

-Accessoire pour le tournage : un clap 33 euro, un projecteur 43 euros, 2 cassettes à 20 euros par unités,

**Le budget total s'élève à 2016 euros.**